

ACTES DU SÉMINAIRE DU 7 NOVEMBRE 2016
SUR LE TRANSFRONTALIER ET LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

LA RÉGION GRAND EST ET SES VOISINS

NOUVELLES DIMENSIONS,
NOUVELLES OPPORTUNITÉS ?

Programme de la journée



Introduction

Roland RIES, Maire de Strasbourg, Président de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau

Robert HERRMANN, Président de l'Eurométropole de Strasbourg, Président du Pôle métropolitain Strasbourg-Mulhouse-Colmar

Table ronde n° 1 - Quels modèles de développement pour les régions transfrontalières ?

Catherine TRAUTMANN, ancienne Ministre, Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Dr. Katharina ERDMENGER, Ministère fédéral des Transports et infrastructures numériques, Allemagne

Didier HERBILLON, Maire de Sedan

Jean-Paul DETAILLE, Conseiller du Ministre de l'Agriculture et du tourisme en charge de la représentation de la Grande Région, Wallonie

Table ronde n° 2 - Quels leviers de développement pour nos territoires transfrontaliers ?

Stephan TOSCANI, Ministre des Finances et des Affaires européennes du Land de Sarre

André ROSSINOT, Président de la Métropole du Grand Nancy, Président du Pôle métropolitain du Sillon lorrain, Vice-président de la MOT-Mission opérationnelle transfrontalière

Dr. Manuel FRIESECKE, Directeur de la Regio Basiliensis, partenaire suisse de la coopération du Rhin supérieur

Jean-Claude SINNER, Directeur des Relations internationales et transfrontalières, Ministère du Développement durable et des Infrastructures du Luxembourg

Intervention : **Frédéric BIERRY**, Président du Conseil départemental du Bas-Rhin

Conclusions

Philippe RICHERT, ancien Ministre, Président de la Région Grand Est, Président de l'Association des Régions de France

Jean ROTTNER, Maire de Mulhouse, Vice-président de la Région Grand Est, Président de la FNAU

Jean-Christophe BAUDOIN, Directeur des stratégies territoriales, Commissariat général à l'Égalité des territoires

Anne SANDER, Députée européenne, Vice-présidente de la Mission opérationnelle transfrontalière

Changer de perspective

En référence à la réalité permanente et forte de la coopération frontalière, **Roland RIES** invite à revisiter ce qu'il appelle « *l'illisibilité de ses multiples structures à l'aune de la nouvelle échelle du Grand Est : sa taille et sa diversité conduisent à rechercher, ensemble, des lignes de force qui lui donneront un « plus différenciant » tout en facilitant la vie quotidienne de tous les citoyens. Mais plus encore, cette nouvelle échelle est une fabuleuse opportunité de constituer un laboratoire de l'Europe de demain* ».

Le changement de périmètre avec le regroupement de l'Alsace, de la Champagne-Ardenne et de la Lorraine est une mutation qu'a vécue le Bade-Wurtemberg il y a une soixantaine d'années, rappelle **Robert HERRMANN**, qui invite à raisonner autrement. En rassemblant des régions chahutées par l'histoire et riches de leur talent, le Grand Est devient la plus européenne et la plus transfrontalière des régions françaises avec quatre pays limitrophes, quatre villes sièges des grandes institutions européennes dans un rayon de 150 km, 45 % des frontaliers français, et près de 30 coopérations transfrontalières institutionnelles. Avec les régions voisines qui présentent les mêmes atouts, le nouvel espace transfrontalier représente un véritable cœur de l'Europe, dont le rôle et les actions pourront refonder des pratiques européennes répondant à des aspirations renouvelées des populations, à condition d'anticiper et d'agir ensemble.

Pour cheminer vers ce changement de perspective, les acteurs doivent évoluer dans les façons de se regarder, de s'intéresser mutuellement aux cultures, aux identités. Conduire une prospective réaliste se traduira par exemple par une mise en réseau à l'échelle du Grand Est des agglomérations avec les pôles de compétitivité, les universités, les réseaux culturels et, plus largement, à l'échelle de la nouvelle région européenne transfrontalière. Pour faciliter la coordination avec les régions voisines, avec l'appui de la partie française, ne faut-il pas imaginer constituer un arc à l'instar de l'Arc Atlantique ?

Les interventions questionnent la coopération telle qu'elle est aujourd'hui pratiquée. Les témoignages de praticiens de sujets tangibles permettent de faire connaître des idées de jalons à poser et de cheminements à développer pour inspirer les acteurs transfrontaliers. Les différents modèles proposés et les débats permettent de réfléchir à la manière de passer de relations de proximité à des relations d'échelle « Grand Est et ses voisins ».



Roland RIES
Maire de Strasbourg,
Président de l'Eurodistrict
Strasbourg-Ortenau



Robert HERRMANN
Président de l'Eurométropole
de Strasbourg et de l'ADEUS

Sommaire

INTRODUCTION	3
PREMIÈRE PARTIE : COMPRENDRE	
Quels modèles de développement pour les régions transfrontalières ?	5
Les métropoles transfrontalières : un fonctionnement « centre-périphérie » ordinaire ?	5
Les investissements directs étrangers (IDE), un levier de développement puissant	6
Quel rôle des métropoles de rayonnement transfrontalier, national ou européen au sein de la grande région transfrontalière ?	7
Table ronde	9
DEUXIÈME PARTIE : AGIR	
Quels leviers de développement pour nos territoires transfrontaliers ?	11
Le réseau fluvial de la région Grand Est et de ses voisins, un potentiel économique transfrontalier à développer ?	11
Quels leviers pourraient apporter les réseaux universitaires à une structuration économique de la région Grand Est ?	13
Les réseaux économiques transfrontaliers : quelle efficacité de ces dispositifs ?	14
Les identités et les pratiques culturelles de la région transfrontalière européenne comme ciment ou frein aux échanges régionaux	15
Table ronde	16
CONCLUSIONS	18



Première partie : comprendre

Quels modèles de développement pour les régions transfrontalières ?

Une table ronde pour comprendre comment la frontière donne une autre lecture des relations centre/périphérie métropolitaines, comment les investissements de l'étranger représentent d'autres relations transfrontalières que les navetteurs, que le rayonnement métropolitain et, au-delà, de la proximité transfrontalière.

→ LES GRANDS TÉMOINS

Catherine TRAUTMANN, ancienne Ministre, Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

DR. Katharina ERDMENGER, Ministère fédéral des Transports et infrastructures numériques, Allemagne

Didier HERBILLON, Maire de Sedan

Jean-Paul DETAILLE, Conseiller du Ministre de l'Agriculture et du tourisme en charge de la représentation de la Grande Région, Wallonie

Animation : **Olivier DENERT**, Secrétaire général de la Mission opérationnelle transfrontalière

→ LES EXPERTS

Nadine CATTAN, Directrice de recherche au CNRS

Philippe CHOUKROUN, Directeur de l'Agence Attractivité Alsace

Frédéric DURAND, Chargé de recherche, LISER, Luxembourg



DE GAUCHE À DROITE : JEAN-PAUL DETAILLE, CATHERINE TRAUTMANN, KATHARINA ERDMENGER, OLIVIER DENERT, DIDIER HERBILLON, FRÉDÉRIC DURAND, PHILIPPE CHOUKROUN, NADINE CATTAN

MISE EN PERSPECTIVE DES EXPERTS

Les métropoles transfrontalières : un fonctionnement "centre-périphérie" ordinaire ?



Frédéric DURAND
Chargé de recherche, LISER, Luxembourg

L'analyse du fonctionnement des métropoles transfrontalières débouche sur trois modèles proposés par Frédéric DURAND et dont la simplicité a pour but de montrer la diversité transfrontalière selon les profils des espaces concernés :

* L'intégration par polarisation

se traduit par l'émergence d'un centre à forte attractivité globale, où converge une large majorité des flux transfrontaliers et internationaux comme à Bâle ou à Luxembourg. Si ce modèle est performant économiquement pour le centre, il est inégalitaire à l'échelle transfrontalière avec un accroissement des déséquilibres internes ;

* L'intégration par spécialisation

se caractérise par des flux multidirectionnels de part et d'autre de la frontière, en raison de différentiels juridiques, des prix et de la disponibilité du foncier, comme entre Malmö et Copenhague, voire à Genève dans certains cas. Les territoires se partagent de manière plus ou moins subtile les fonctions urbaines : résidentielles, économiques, transports ;

* Dans l'intégration par osmose,

les flux transfrontaliers sont bidirectionnels et l'attractivité est partagée entre le centre métropolitain et les territoires voisins qui se positionnent dans son sillage. C'est une logique de complémentarité, comme à Lille-Courtrai-Tournai ou Aachen-Liège-Maastricht. Les différences économiques tendent à se réduire, le développement est plus équilibré dans l'espace et ce modèle tend vers l'intégration des marchés du travail et de l'immobilier.

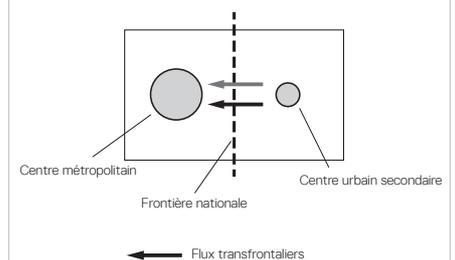
Ces trois modèles distincts sont pour autant confrontés à des enjeux similaires :

- ➔ Saisir les opportunités offertes pour gagner en masse critique, mobiliser des ressources pour des équipements d'envergure tels que l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse, ou encore mettre en réseau des compétences et savoir-faire au service de l'innovation comme à Lille-Courtrai-Tournai ;
- ➔ Promouvoir la cohésion sociale à l'échelle transfrontalière, pour chercher à tendre vers un développement spatial plus cohérent ;
- ➔ Accroître la résilience des territoires : l'interdépendance croissante donne aux territoires concernés un destin commun, avec certes des effets positifs, mais également des vulnérabilités (tensions sociales, saturation des infrastructures et replis identitaires) qui peuvent déstabiliser et fragiliser la dynamique des systèmes transfrontaliers.

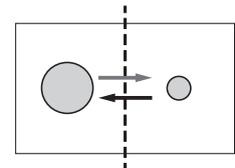
TROIS DIFFÉRENTS MODÈLES D'INTÉGRATION TRANSFRONTALIÈRE

source : LISER

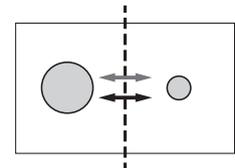
PAR POLARISATION



PAR SPÉCIALISATION



PAR OSMOSE



Les investissements directs étrangers (IDE), un levier de développement puissant



Philippe CHOUKROUN
Directeur
de l'Agence
Attractivité Alsace

De 2006 à 2015, l'Alsace a accueilli 195 implantations étrangères, annonçant 2 303 emplois au moment de l'arrivée; elles se sont développées depuis lors avec un nombre d'emplois créés bien supérieur. Depuis trente ans, l'Alsace n'attire plus d'industrie mais des entreprises de distribution visant à se positionner sur les marchés en France ou dans la zone francophone.

En 2010, 600 entreprises allemandes étaient installées en Alsace : 260 en Lorraine et 80 en Champagne-Ardenne. Leur satisfaction est certaine malgré quelques bémols car, même si les conditions fiscales et sociales de la France ne sont pas totalement attractives, elles ne sont pas déterminantes.

Les atouts relèvent d'un réseau dense d'experts de la question franco-allemande, des avocats, expert-comptables, banquiers, des assurances, des spécialistes des ressources humaines..., qui aident le développement des entreprises.

Les marchés publics sont des leviers pour que les PME¹ se positionnent avec des partenariats, par exemple avec la CCI de Sarrebruck ou la Chambre de métiers du Bade-Wurtemberg. La région est très reconnue pour ses savoir-faire, le niveau de formation et la qualité de la main-d'œuvre.

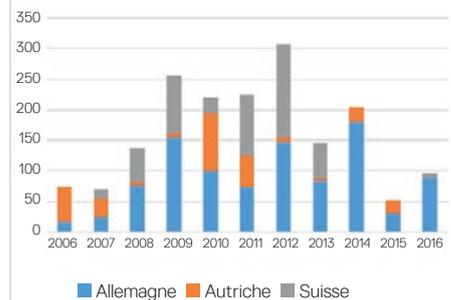
Cependant, les investissements à caractère productif diminuent depuis vingt ans, la compétitivité du coût de l'emploi est moindre qu'auparavant, la connaissance de l'allemand chez les employés français s'érode malgré les efforts faits, et enfin les évolutions réglementaires ou législatives sont imprévisibles. Ce constat traduit bien l'image contrastée de la France. Mais globalement, dans leur implantation en Alsace, les entreprises allemandes, de filières très diverses, apprécient la proximité culturelle, la proximité géographique – 90 % d'entre elles ayant leur siège à moins de 100 km –, la qualification de la main-d'œuvre et la facilité à conquérir des marchés francophones.

Des pistes de travail se dessinent pour Philippe CHOUKROUN : la formation linguistique, l'accessibilité transfrontalière – notamment pour traverser le Rhin en dehors de Strasbourg – et le besoin de cibler de plus en plus l'implantation des entreprises à forte valeur ajoutée.

1. Petites et moyennes entreprises.

ÉVOLUTION DES EMPLOIS LIÉS AUX INVESTISSEMENTS DIRECTS DE L'ÉTRANGER (IDE) EN ALSACE

source : Agence d'Attractivité Alsace



Quel rôle des métropoles de rayonnement transfrontalier, national ou européen au sein de la grande région transfrontalière ?

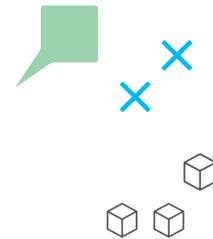


Nadine CATTAN

Directrice de recherche au CNRS

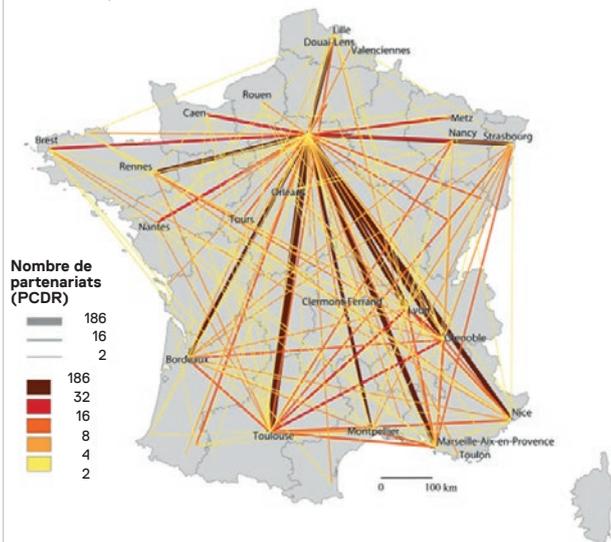
Dans un monde dominé par l'échange, les métropoles et les villes sont des périmètres trop restreints pour analyser les dynamiques territoriales et transfrontalières, alors que la gouvernance s'exerce toujours dans la continuité territoriale. Gouverner des territoires discontinus est l'un des enjeux majeurs dans les espaces transfrontaliers. Dans l'ère des territorialités mobiles, une approche relationnelle en termes d'interdépendance et d'articulation, et non plus seulement de répartition et de localisation, met en exergue les liens pertinents pour les valoriser. C'est ainsi qu'il faut poser le débat sur les politiques publiques dans la combinaison du lien et du lieu, où prennent tout leur sens les termes de corridor, de couloir et de porte.

Pour comprendre ces lieux et ces liens et mieux concevoir les dynamiques métropolitaines, Nadine CATTAN propose d'appréhender le système urbain par une approche englobante pour combiner la ville réseau et la ville territoire. Celle-ci prend en compte sept types de liens pour montrer des systèmes territoriaux : les mobilités structurantes domicile-travail, les mobilités résidentielles, de loisirs, des études, les coopérations scientifiques, les liens économiques. Il apparaît alors que les territoires jouent les uns avec les autres, et non les uns contre les autres, y compris avec les territoires plus lointains. Une conception basée sur la seule proximité est dépassée, car il faut prendre en compte les liens qui s'effectuent à distance entre les métropoles à trois niveaux : celui des systèmes urbains de proximité au lieu des 350 aires urbaines et, à deux autres échelles, celui des transversalités inter-métropolitaines, qui montre toute l'importance des liens qui s'effectuent à distance entre les métropoles, et celui de la connectivité à Paris. L'ensemble de ces trois niveaux de connectivité est aujourd'hui partie constitutive de chaque territoire.



PARTENARIATS SCIENTIFIQUES EUROPÉENS : FLUX PRINCIPAUX

source : CNRS, Nadine Cattan



LIENS ÉTABLISSEMENTS-SIÈGES : FLUX PRINCIPAUX HORS PARIS

source : CNRS, Nadine Cattan



Ainsi, les villes mobilisent au-delà de leur environnement toutes les ressources du territoire national, et vendre Strasbourg à des investisseurs passe aussi par la valorisation de ses liens avec des ressources de Lyon, Marseille, Bordeaux et Toulouse.

Une étude conduite sur l'espace de la Grande Région et du Rhin supérieur met en évidence un système transfrontalier où figurent non seulement des bassins d'emplois, mais également des systèmes façonnés par une variété de liens : mondes de la connaissance, économique, numérique, culturel.

Le « gateway », ou porte d'accès, est la notion proposée pour donner sens à ces systèmes urbains qui se déploient dans l'espace transfrontalier. Il s'agit désormais de déplacer la focale habituelle des politiques publiques autour du principe d'accumulation, pour se tourner vers des enjeux de connexion et d'interdépendance. En abandonnant les catégories duales, telles que les métropoles dominantes face à des espaces périphériques dépendants, l'action territoriale s'attachera à relever les défis de la réciprocité et de l'intermédiation, de la complémentarité et de la coopération.

Dans ce nouveau paradigme de l'interface territoriale, la question de la gouvernance se pose à différentes échelles. Cela appelle à réfléchir à de nouveaux cadres d'action qui intègrent les partenariats multi-échelles, lesquels sont au cœur des dynamiques territoriales et transfrontalières.

SYNTHÈSE DE CINQ INDICATEURS DE LIEN ENTRE LES AIRES URBAINES DE LA RÉGION GRAND EST ET SES VOISINS

source : ADEUS-CNRS, N. Cattan - UMR Géographie-cités CNRS 2014, cartographie : L. Lizzi

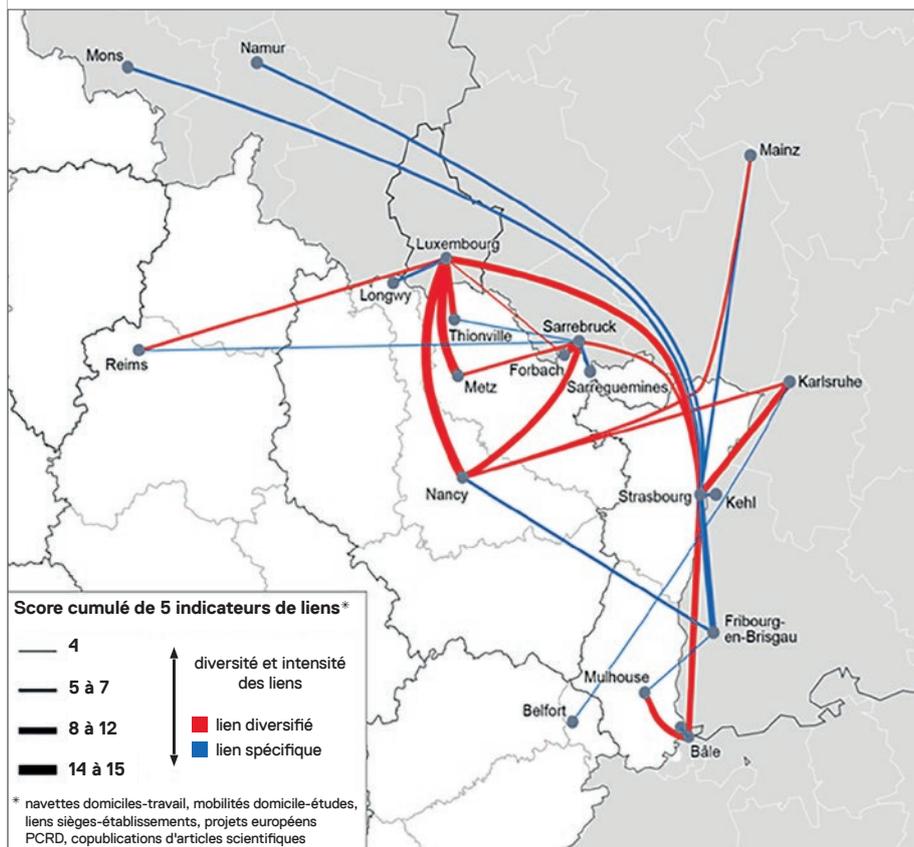


TABLE RONDE

Quels modèles de développement pour les régions transfrontalières ?

LES GRANDS TÉMOINS



Catherine TRAUTMANN

ancienne Ministre,
Vice-présidente
de l'Eurométropole
de Strasbourg



Dr. Katharina ERDMENGER

Ministère fédéral
des Transports et
infrastructures numériques,
Allemagne



Didier HERBILLON

Maire de Sedan



Jean-Paul DETAILLE

Conseiller du Ministre
de l'Agriculture et du
tourisme en charge de la
représentation de la Grande
Région, Wallonie

Le Grand Est constitue-t-il une nouvelle échelle pertinente pour la coopération transfrontalière ? Pour **Olivier DENERT**, c'est se demander s'il faut conserver toutes les institutions existantes, s'il faut travailler à une stratégie globale compte tenu de la diversité existante, ou encore s'il s'agit de jouer sur les deux échelles. Compte tenu des systèmes métropolitains divers et des rapports de force contrastés, étudier les opportunités en termes d'économie d'échelle ou de mutualisation, de taille critique, de marketing territorial, de coordination infrarégionale alimente la réflexion.

Fort de ses nombreuses interfaces avec des pays voisins et de son positionnement sur les grands flux européens, physiques, d'innovation et des idées, le nouveau périmètre régional est une chance selon **Catherine TRAUTMANN**. Indispensable pour construire la cohésion sociale interne au nouveau territoire, en particulier dans les territoires ruraux, il doit désormais se concevoir de manière plus organique, plus réticulaire, autour d'un double mouvement de densification et de coopération par osmose pour une expansion qui profite à tout le territoire. A l'échelle transfrontalière, l'intégration territoriale européenne passe nécessairement par des infrastructures garantissant les connexions. L'exemple de la coopération engagée entre neuf ports pour faire contrepoids à Duisbourg et négocier avec Rotterdam, voire Anvers, montre le positionnement idéal du Grand Est dans ces grands flux organisés par la politique européenne, gage de la pérennité dans une économie mondialisée. Cependant, résoudre les goulots d'étranglement transfrontaliers est indispensable, et ce en coopération avec les Länder allemands. Le scepticisme européen diminuerait si les régions transfrontalières pouvaient prouver encore plus leur efficacité en résolvant les questions réglementaires et juridiques, comme le manque de connectivité entre les services de mobilité, pour que les usagers aient un accès aisé à l'offre de transport de part et d'autre d'une frontière.



Animation

Olivier DENERT

Secrétaire général de la
Mission opérationnelle
transfrontalière



L'économie dépasse les frontières, et des reprises de grandes entreprises sur le territoire ont été réussies grâce à des *joint-ventures*¹ entre des groupes de taille moyenne allemands et des entreprises d'innovation, créant des emplois. Le rôle de l'université et de la recherche-développement est dopé par la taille critique que lui apporte la dimension Grand Est. Les bassins d'emploi sont désormais transfrontaliers et c'est à leur échelle que doit se travailler la cohésion sociale, au même titre que le marché de l'emploi, en prenant en compte les effets rétroactifs générés par les inégalités et les dysfonctionnements : ségrégations territoriales, replis identitaires, différentiels de pouvoir d'achat...

La dimension fonctionnelle de l'espace transcende les frontières, relève le **Dr. Katharina ERDMENGER**, et les échelles de coopération peuvent ainsi être multiples. C'est ce qu'expérimente la Wallonie, considérant avec **Jean-Paul DETAILLE** qu'il ne peut pas y avoir de contradiction entre la nécessité d'élaborer un schéma commun et celle de tenir compte de multipolarités et d'échelles différentes. La première valeur ajoutée est d'apporter une canalisation et une interconnexion entre les différentes aires d'influence. Le Sillon lorrain se situe dans la même perspective, selon **Didier HERBILLON**, en envisageant, dans une ampleur qui reste à définir, des stratégies de spécialisation de chaque infra-territoire avec son voisin proche.

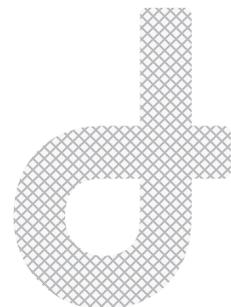
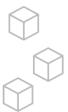
¹ Accord passé entre deux ou plusieurs entreprises qui acceptent de poursuivre ensemble un but précis pour une durée limitée.

Dans ces systèmes interconnectés, les métropoles ne peuvent se penser contre ou en dehors des territoires ruraux, surtout pour ceux qui ne sont pas connectés au noyau métropolitain. La transition énergétique leur offre des opportunités avec les massifs fournisseurs de bois ou la transition agricole et sylvicole, dans une région qui a un pôle mondial Industries et Agro-ressources. La densification oblige à redistribuer les services sur l'intégralité des territoires, avec une offre de mobilité qu'il s'agit d'articuler avec tous les services et emplois.

La fusion des trois anciennes régions sera réussie si le Grand Est joue la carte de ses voisins, en s'appuyant sur son savoir-faire en matière de coopération et de partenariat, et si les connexions internes sont travaillées. Le TGV en Alsace fut un atout obtenu de haute lutte et son développement outre-Rhin doit être poursuivi par des décisions nationales, pour des implantations qui apportent des spécialités majeures.

Les vraies frontières pour les citoyens sont déjà européennes. Face aux inégalités, la première réponse est d'apprendre l'anglais dans les communes rurales comme dans les quartiers en difficulté. Pourquoi ne pas étendre Erasmus à tous les jeunes, pas seulement à ceux qui accèdent au système universitaire, et soutenir la mobilité pour les échanges de classes ?

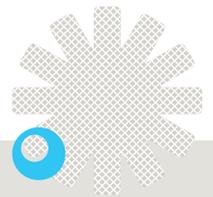
La complémentarité des espaces ruraux et métropolitains ressort comme un enjeu fort dans des rapports apaisés à toutes les échelles. Une bonne gouvernance entre acteurs transfrontaliers et de bons outils devraient permettre de dépasser les évolutions perverses. La région Grand Est peut se vivre dans un ensemble plus large avec ses voisins et constituer ainsi une petite Europe à la confluence de l'Europe germanique et de l'Europe latine. Inverser le regard, c'est aussi considérer que le Grand Est est le « Grand Ouest » de l'Allemagne et de la Suisse, ce qui dévoile un potentiel à exploiter.



Deuxième partie : agir

Quels leviers de développement pour nos territoires transfrontaliers ?

Agir dans des domaines clé comme l'économie et la logistique pour changer les échelles et logiques de développement entre territoires, s'appuyer sur le rôle clé des universités –local, transfrontalier et mondial–, utiliser les réseaux d'acteurs au-delà de ceux institutionnels, s'appuyer sur les ressources culturelles communes.



↳ LES GRANDS TÉMOINS

Stephan TOSCANI, Ministre des Finances et des Affaires européennes du Land de Sarre

André ROSSINOT, Président de la métropole du Grand Nancy, Président du Pôle métropolitain du Sillon lorrain, Vice-président de la MOT

Dr. Manuel FRIESECKE, Directeur de la Regio Basiliensis, partenaire suisse de la coopération du Rhin supérieur

Jean-Claude SINNER, Directeur des Relations internationales et transfrontalières, Ministère du Développement durable et des infrastructures du Luxembourg

Intervention : **Frédéric BIERRY**, Président du Conseil départemental du Bas-Rhin

Animation : **Anne PONS**, Directrice générale de l'ADEUS

↳ LES EXPERTS

Angeliki MONNIER, Professeur à l'Université de Lorraine

Jean-Marc JELTSCH, Vice-président de l'Université de Strasbourg

Sébastien MEUNIER, Senior Project Manager, BaselArea.swiss

Guy ROUAS, Directeur des Voies navigables de France (VNF) Strasbourg



DE GAUCHE À DROITE : STEPHAN TOSCANI, ANDRÉ ROSSINOT, MANUEL FRIESECKE, JEAN-CLAUDE SINNER, ANNE PONS, GUY ROUAS, JEAN-MARC JELTSCH, SÉBASTIEN MEUNIER ET ANGELIKI MONNIER.

MISE EN PERSPECTIVE DES EXPERTS

Le réseau fluvial de la région Grand Est et de ses voisins, un potentiel économique transfrontalier à développer ?



Guy ROUAS

Directeur des
Voies navigables
de France (VNF)
Strasbourg

Les opérateurs fluviaux, avec les collectivités et les États, peuvent ensemble à l'échelle du Grand Est apporter un nouveau souffle aux politiques publiques : Guy ROUAS rappelle que l'acte de Mannheim de 1868, qui a rendu le Rhin libre et gratuit pour la navigation, est toujours en œuvre.

Le réseau fluvial dense du Grand Est, avec ses canaux à grand gabarit sur le Rhin, la Moselle et la Meuse, et son réseau Freycinet¹ orienté est-ouest, dessert les principales agglomérations et permet d'atteindre en quelques jours les ports de l'Ouest de la France et des Pays-Bas. Le Grand Est est ainsi une plaque tournante à la croisée de trois corridors fluviaux européens : Rhin/Alpes, Rhin/Danube et Mer du Nord/Méditerranée, appelés à de grandes améliorations avec le programme européen RTE-T².

Les plateformes portuaires tri-modales sont la clé de la compétitivité et les ports intérieurs jouent un rôle majeur dans les corridors européens. Les objectifs de reports modaux sur le fer et la voie d'eau nécessitent une adaptation des capacités des plateformes. La gestion par les collectivités territoriales et les nouveaux opérateurs portuaires privés permettra une gestion optimisée du domaine foncier et du domaine fluvial. Avec les nouvelles sociétés d'économie mixte à opérateur unique, des opérateurs privés apporteront leurs compétences spécifiques dans la gestion opérationnelle des espaces portuaires. Ces nouveaux outils de gouvernance devront être complétés pour qu'à des échelles plus larges soit mise en place une gestion interconnectée entre ces différentes plateformes pour éviter des concurrences stériles. La région doit donc repenser les coopérations pour une gestion dynamique, globale et cohérente de l'ensemble des espaces portuaires.

Le tourisme fluvial, en pleine croissance, doit être maillé avec une offre touristique complémentaire, sur l'eau (pêche, sports nautiques) et sur terre (véloroutes³, patrimoine, équipements sportifs...). Des projets interconnectés de plus grande envergure sont possibles. Ainsi, l'action transfrontalière pour maintenir les écluses sur le canal de la Sarre débouche sur une offre touristique qu'il reste à faire connaître et dont les territoires environnants profiteront.

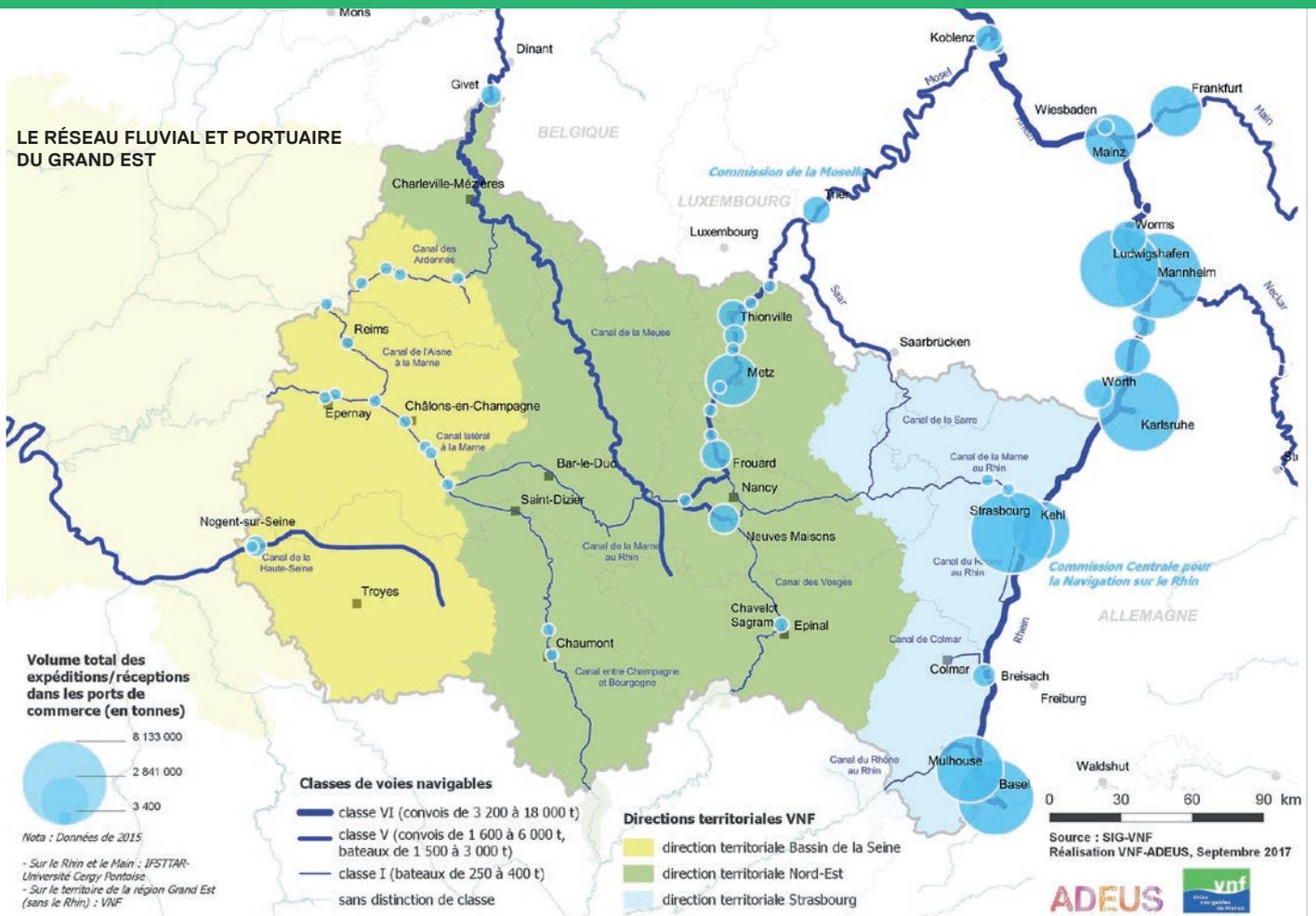


1. Canaux de petit gabarit.

2. Réseau transnational européen de transport.

3. Itinéraire cyclable de moyenne ou longue distance, sans interruption (y compris dans les villes), adapté à la circulation à vélo.

LA RÉGION GRAND EST ET SES VOISINS : NOUVELLES DIMENSIONS, NOUVELLES OPPORTUNITÉS ?



Les commissions pour la navigation, pour la qualité ou pour la protection contre les inondations ont un impact très important, comme celui d'être à l'origine de la directive européenne cadre sur l'eau et de la directive inondation. Leur ouverture à des acteurs non étatiques, dont la région Grand Est et/ou des institutions transfrontalières, permettrait de développer des pratiques plus proches du terrain. Par exemple, gérer le transport sans gérer la qualité des milieux est désormais impossible et demande des connexions entre les politiques publiques.



Quels leviers pourraient apporter les réseaux universitaires à une structuration économique de la région Grand Est ?



Jean-Marc JELTSCH

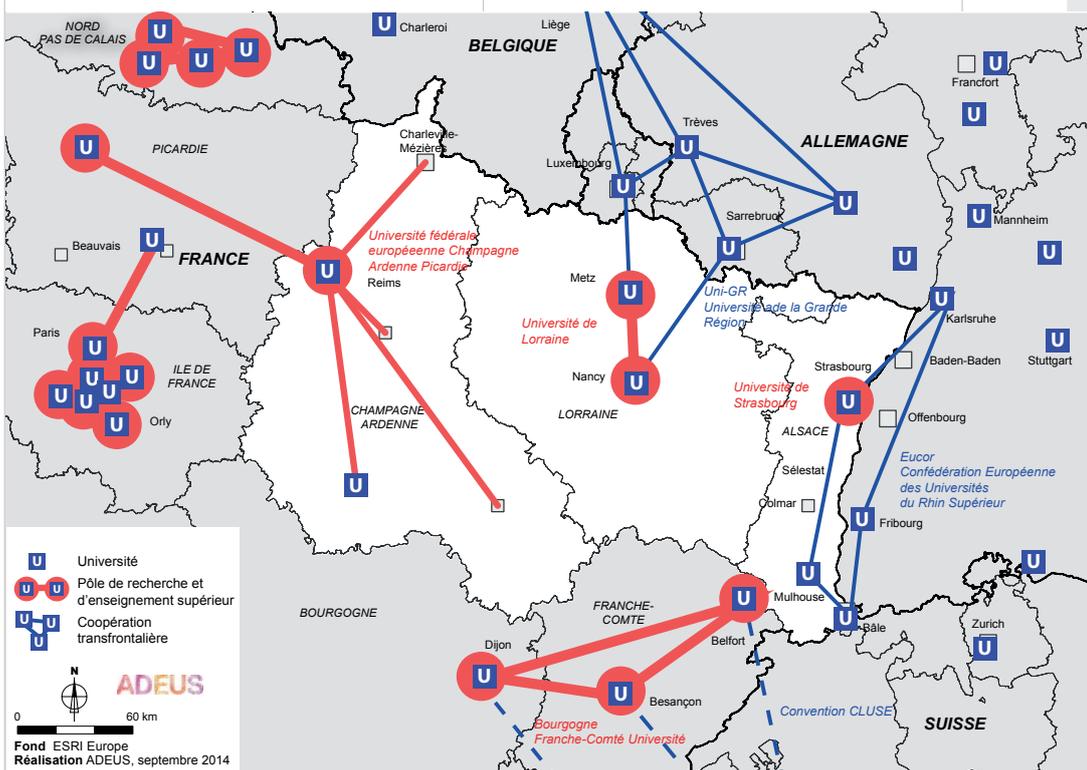
Vice-président de l'Université de Strasbourg

Une université est à elle seule un réseau, parfois géographiquement éclaté. Tout l'enjeu désormais est de créer un réseau de réseaux, pour travailler de manière plus coordonnée, plus coopérative, y compris en s'ouvrant à Francfort ou à des universités suisses ou de Bourgogne-Franche-Comté. Ils doivent concilier émulation, concurrence et compétition entre les membres.

Contribuer au développement économique et à la coopération transfrontalière, participer à l'espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche et à la coopération internationale sont des objectifs assignés aux universités. Ainsi, Jean-Marc JELTSCH considère que le Grand Est est bien maillé, avec des compétences réparties sur le territoire et des coopérations existantes.

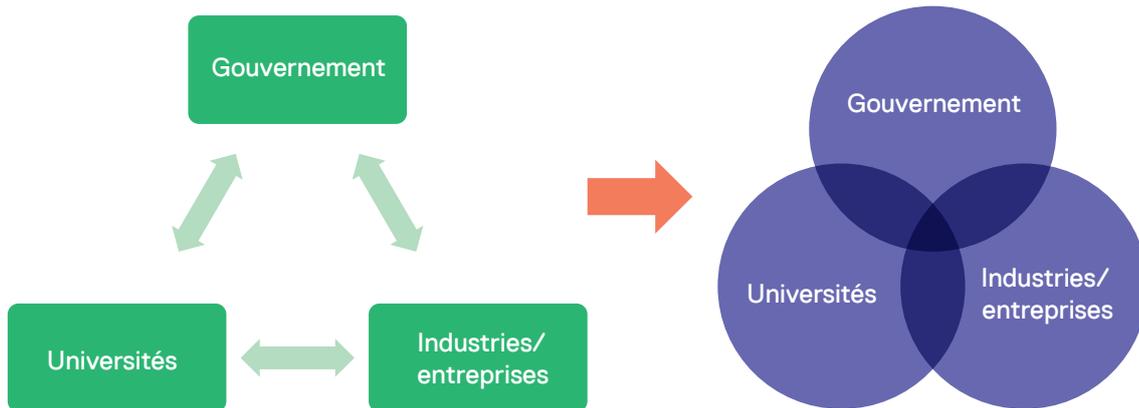
Les universités représentent un fort potentiel pour la coopération transfrontalière. 220 000 personnes vivent sur les territoires avec leurs besoins de mobilité, de restauration, d'hébergement, de loisirs. Les établissements contribuent au façonnage des espaces urbains, au rayonnement international de la région, aux débats citoyens, à l'expertise, et donc globalement à l'attractivité des territoires.

RÉSEAU DE COOPÉRATION ET PÔLE DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



**POUR UNE EFFICACITÉ DÉCISIONNELLE, FONCTIONNELLE ET OPÉRATIONNELLE :
METTRE EN ŒUVRE LE MODÈLE DE LA TRIPLE HÉLICE**

Source : Henry ETZKOWITZ et Loet LEYDESDORFF, 1996. "Emergence of a Triple Helix of University-Industry-Government Relations", Science and Public Policy 23: 279-286.



Ce sont ainsi de très nombreux acteurs agissant sur des périmètres variés qui peuvent s'engager pour la coopération transfrontalière, y compris des labels ou des opérateurs de l'interface avec le monde économique, comme les instituts Carnot ou les pôles de compétitivité.

Faciliter l'attractivité des compétences passe par les dual jobs, ce qui pourrait être réfléchi avec les collectivités pour faire atterrir les familles sur un territoire où le cadre et les conditions de vie sont de qualité, ce qui accroîtra la notoriété en retour.

La coopération porte sur de nombreux champs d'action. Citons la satisfaction des besoins en transport, la mise en

commun des espaces d'accueil des activités avec d'autres partenaires : les universités ne sont pas fermées et, réciproquement, elles peuvent louer des locaux extérieurs. Optimiser les opérations de prospection internationale avec les réseaux, couvrir tout le spectre de la formation en intégrant la formation professionnelle sont également des objectifs à poursuivre en partenariat.

Le modèle de la triple hélice des relations entre l'université, l'industrie et le gouvernement au sens large, développé depuis 1995 par Etzkowitz et Leydesdorff, doit inspirer l'action et notamment la nécessité de zones de partage centrales, réellement hybrides, porteuses de développement.

Les réseaux économiques transfrontaliers : quelle efficacité de ces dispositifs ?



Sébastien MEUNIER
Senior Project Manager,
BaselArea.swiss

La région bâloise fonctionne avec 70 000 frontaliers. De nombreuses entreprises traversent également la frontière chaque jour pour faire du business, comme par exemple dans le domaine de l'automobile pour les fabricants allemands. Des clusters ont fonctionné au sens transfrontalier, dont l'un s'est transformé en association (TRION). De très nombreux groupements de part et d'autre de la frontière conduisent des projets et rencontrent des problématiques culturelles et de financement pour leur animation et leur réalisation. Faire un projet transfrontalier est en effet plus difficile alors que le potentiel est important : masse critique, compétences regroupées, thèmes communs comme la digitalisation.

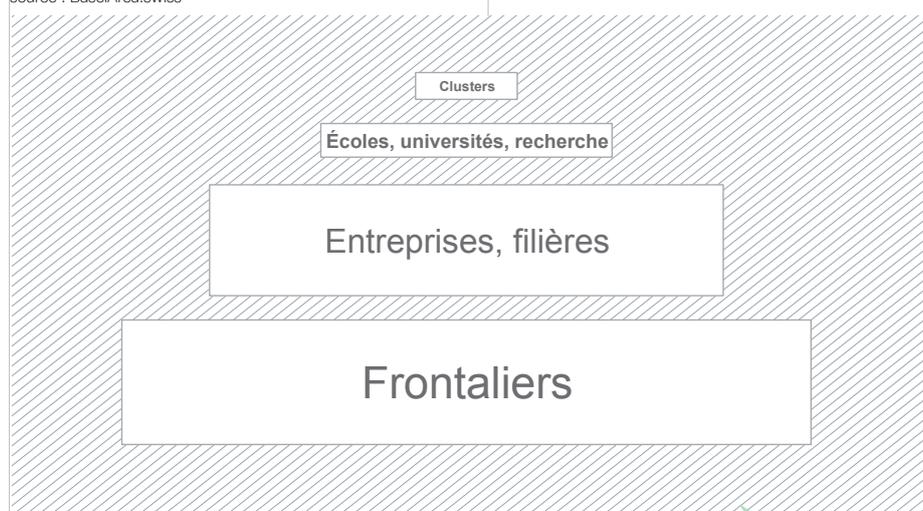
Créer la confiance en prenant le temps de se connaître, avec des animateurs respectueux des pratiques de l'autre, refuser la concurrence entre partenaires (à part sur la promotion), mettre en place le réseau des réseaux avec des partenaires capables de mobiliser des entreprises sont quelques-unes des pistes proposées par Sébastien MEUNIER pour réussir la coopération transfrontalière. Une stratégie cadre est indispensable pour toutes les régions frontalières, pour que tous aillent dans le même sens avec un principe de subsidiarité, de même qu'une valorisation de la coopération transfrontalière.

Le pragmatisme a par exemple prévalu pour animer le groupe d'experts du Rhin supérieur sur le soutien à l'innovation : un tout petit groupe au centre pour garantir l'efficacité en assumant les frustrations de ceux qui se sont sentis exclus, et un cercle de participants qui veulent interagir, qui doivent être des têtes de réseaux bilingues.

La nouvelle échelle ouvre de nouvelles portes dans le domaine de l'innovation, avec de nouvelles compétences, et pour Bâle l'accès au Luxembourg et à la Belgique. Bâle est à la recherche de coopérations d'une manière globale et souhaite les développer avec pragmatisme.

LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE TRANSFRONTALIÈRE : ÉTAT DES LIEUX

source : BaselArea.swiss



Les identités et les pratiques culturelles de la région transfrontalière européenne comme ciment ou frein aux échanges régionaux



Angeliki MONNIER

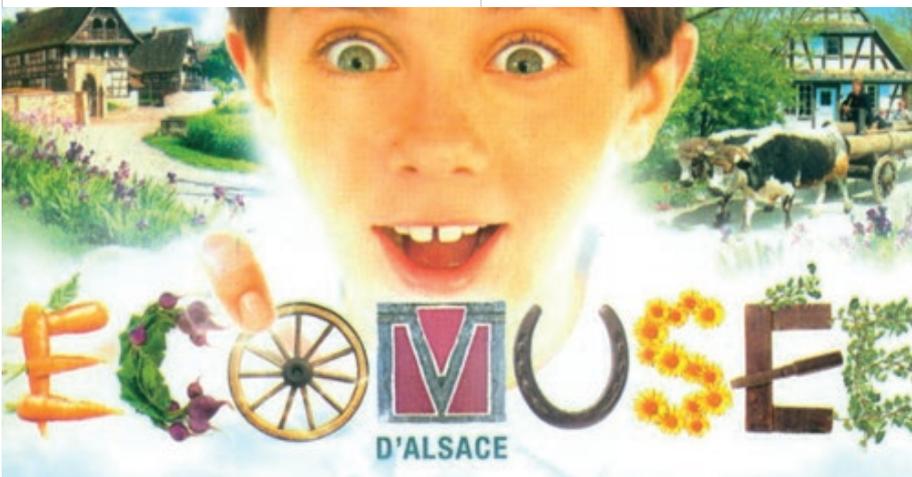
Professeur à l'Université de Lorraine

Angeliki MONNIER s'applique à théoriser l'identité collective dans un cadre communicationnel au Centre de recherche sur les médiations, en ayant elle-même une forte expérience personnelle du transfrontalier.

Le sentiment d'appartenance collective est subjectif, vécu différemment selon les individus. Cette subjectivité est construite et s'active par et dans la communication, en particulier dans deux espaces de socialisation : la famille et l'école. Si l'identité est construite, elle n'est pas pour autant fictive. Elle puise sa force notamment dans l'histoire, la géographie, la langue.

Les appartenances multiples sont possibles, à condition qu'elles soient apprises, ce qui est plus facile dans l'enfance. Elles sont ensuite disponibles et peuvent être activées. Ce sont des processus parallèles, qui ne sont pas forcément compatibles entre eux, et peuvent encapsuler des contradictions.

Ces processus sont relativement stables, car il est en effet difficile de réapprendre son histoire, même si ce n'est pas impossible. Ce sont donc des processus en négociation, voire en compétition, car ils dépendent de facteurs extérieurs comme la compétition économique. L'identité régionale est-elle plus forte que l'identité nationale, l'identité transfrontalière plus forte que l'identité nationale ? Ces questions se posent souvent par rapport à l'État-nation.



SI L'IDENTITÉ COLLECTIVE EST "CONSTRUITE", **ELLE N'EST PAS "INVENTÉE"**. ELLE UTILISE DES **ÉLÉMENTS EXISTANTS** (HISTOIRE, CLIMAT, LANGUE, ORGANISATION DE L'ESPACE, ETC.).



La construction des identités dépend de nombreux facteurs, dont la motivation et les profils sociologiques des publics. Il est difficile de se prononcer de manière absolue sur l'aboutissement d'un processus de construction d'une identité collective. Deux exemples illustrent ces propos :

La carte des PASS Musées fonctionne très bien, mais il faut l'évaluer au regard d'un contexte précis : elle concerne des publics portés sur la culture, ouverts, enclins au voyage, à la découverte, à l'altérité et, de plus, elle constitue un gain utilitaire très explicite. Cependant, aucune étude n'a mesuré son impact en termes de contribution à une identité collective.

Le Luxembourg et la Grande Région ont été capitale européenne de la culture en 2007, avec un ensemble de manifestations organisées dans la Grande Région. Les enquêtes conduites sur la réception par les publics ont montré que celle-ci était majoritairement locale. Les publics ont été interpellés par les événements, faisant souvent le lien avec l'histoire locale, mais ils voyaient rarement la perspective transfrontalière que les organisateurs avaient voulu mettre en avant.

Les pratiques culturelles sont des ciments identitaires à quelques conditions : une volonté politique, et plus encore, un consensus politique est indispensable, des moyens pour la pédagogie sont nécessaires pour accompagner les publics.

Les identités se construisent sur des temps longs, car les représentations sociales ne peuvent pas changer du jour au lendemain.



TABLE RONDE

Quels leviers de développement pour nos territoires transfrontaliers ?

LES GRANDS TÉMOINS



Stephan TOSCANI

Ministre des Finances et des Affaires européennes du Land de Sarre



André ROSSINOT

Président de la métropole du Grand Nancy, Président du Pôle métropolitain du Sillon lorrain, Vice-président de la MOT



Dr. Manuel FRIEBECK

Directeur de la Regio Basiliensis, partenaire suisse de la Coopération du Rhin supérieur



Jean-Claude SINNER

Directeur des Relations internationales et transfrontalières, Ministère du Développement durable et des infrastructures du Luxembourg

Frédéric BIERRY mentionne que l'enjeu préalable est de décentrer le regard, en considérant le Grand Est comme le Grand Ouest de l'Allemagne et de la Suisse, et de compléter la coopération de gouvernance par une coopération de projets. La proximité est, pour le Président du Département, une dimension essentielle à conserver dans les relations transfrontalières. Il lui paraît impératif de ne pas perdre de vue le concret des actions sur des infrastructures routières et cyclables, la protection de l'enfance, ou encore les enjeux du bilinguisme, par exemple. Au-delà, et pour que les potentiels de développement transfrontalier puissent se transformer en réalité pour les citoyens, il convient de conduire, chacun à son échelle et avec la Région, des actions de lobbying auprès des États pour que les législations évoluent et tiennent compte des réalités transfrontalières.

Pour **Anne PONS**, l'objet du débat est de recueillir, en réaction aux premiers témoignages, les positions de nos élus et voisins. Comment cette nouvelle mise en perspective peut-elle faire évoluer notre façon de penser et d'agir ?

Que pourrait-on faire, à partir du rôle de chacun, pour imaginer des pistes dont les uns et les autres – ou tous ensemble – pourront s'emparer ? Quel sera le premier pas pour faire émerger ce changement de perspective ?

La fusion des trois anciennes régions a d'ores et déjà un impact auprès des voisins : Philippe RICHERT étant devenu un interlocuteur unique côté français au niveau régional, **Stephan TOSCANI** explique comment la Sarre a pris l'initiative d'une conférence des trois Länder avoisinant la nouvelle Région Grand Est (Sarre, Rhénanie-Palatinat, Bade-Wurtemberg) pour qu'ils parlent aussi d'une voix commune. Ceci pour souligner l'importance de cette région frontalière franco-allemande. En Sarre, la volonté est de devenir le premier Land bilingue d'Allemagne en une génération, et que le français devienne une langue véhiculaire, sur le modèle du Luxembourg et de l'Alsace.



Intervention

Frédéric BIERRY

Président du Conseil départemental du Bas-Rhin



Animation

Anne PONS

Directrice générale de l'ADEUS



Le concept d'arc européen pourrait être une réponse à la déception des personnes qui déplorent les difficultés réglementaires. **André ROSSINOT** propose une alliance transfrontalière entre le Grand Est, la Belgique, le Luxembourg, la Sarre et le Bade-Wurtemberg. C'est l'occasion d'une refondation à l'échelle Grand Est d'une vision politique de l'Europe : l'arc européen permet de réfléchir aux gouvernances, aux thématiques et aux processus, et les participants ont pu constater l'ouverture de Bâle et de Luxembourg. De nouvelles modalités de travail entre les collectivités ou leurs émanations construiront cet arc européen.

Il pourrait être envisagé d'ouvrir des relations permanentes avec les ambassadeurs des pays voisins, pour organiser avec le Grand Est des relations de plus en plus importantes. La politique transfrontalière doit devenir une politique intérieure des collectivités afin de ne pas penser de manière individuelle, mais de construire une politique commune intérieure à la grande région transfrontalière.

Pour **Jean-Claude SINNER**, la coopération transnationale doit compléter la coopération transfrontalière, pour laquelle une approche bilatérale doit se poursuivre sur des projets concrets, sur des questions comme les ports et les corridors. La coopération multilatérale à onze permettra de définir en commun quelques grands principes et grands objectifs en termes de communication pour les citoyens, pour développer un sentiment d'appartenance.

Manuel FRIESECKE est convaincu de l'importance de chercher les complémentarités et de miser sur ce qui existe déjà, avec une géométrie variable pour une réelle valeur ajoutée transfrontalière. Le besoin de management de réseaux de réseaux émerge de cette nouvelle échelle, tandis que de nombreux lieux de coopération sont confirmés, de la plus petite échelle à l'arc européen et sur des gouvernances efficaces.

Le potentiel pour cette ambition transfrontalière est révélé par les nombreux exemples à l'appui : le fluvial est l'un des objets très concrets de coopération à retenir, y compris pour un pacte géostratégique avec la Bourgogne-Franche-Comté, car les maillons manquants du réseau fluvial européen se trouvent dans les deux régions. Pour que les citoyens perçoivent cet espace comme une chance, peuvent être mis en place une banque franco-allemande, des manifestations sportives, des tournois, des données en open data rendant accessibles les informations sur les transports en commun, une carte qui permette aux étudiants de circuler sur l'ensemble de la grande région transfrontalière, des classes transfrontalières fluviales entre deux régions voisines sur la Moselle, sur le Rhin...

L'Agence de l'eau Rhin-Meuse pourrait associer des représentants des autres pays pour que se construise une vision élargie de la gestion de l'eau et de la biodiversité. Des problèmes communs sur la nappe phréatique doivent être gérés de manière logique et scientifique, avec des organisations chapeaux pour faire le lien avec les autorités supérieures.

Robert HERRMANN confirme cette ambition en revendiquant le droit à l'expérimentation sur certains secteurs, pour engager un processus qui porterait une idée de l'Europe vécue par les citoyens, pratique. Il s'agit de dépasser les aspects juridiques et réglementaires, pour éviter que les zones frontalières ne vivent une tension plus forte que les autres.



Conclusions

Pour la nouvelle grande région européenne qu'est le Grand Est, si le pragmatisme conduit à poursuivre la coopération transfrontalière sur les périmètres qui ont bien fonctionné,

Philippe RICHERT invite des territoires comme les Ardennes à travailler avec la Wallonie, les Vosges avec le Pays de Bade, et même l'Aube ou la Haute-Marne avec l'Allemagne, en s'appuyant notamment pour ces dernières sur les liens économiques entre entreprises mères et filiales. Pourquoi ne pas étendre le système des classes bilingues à parité à la Moselle, et même au-delà ? Le principe d'expérimentation est d'ores et déjà accepté par le niveau national français.

Les difficultés ne doivent pas être masquées : si l'offre d'emploi luxembourgeoise est une chance pour la Moselle, la zone logistique décidée unilatéralement va entraîner des difficultés sur les autoroutes déjà saturées côté français. Bien que des formations en alternance franco-allemandes aient été instaurées pour combler des déficits de main-d'œuvre, des flux de travailleurs sont apparus dans les entreprises allemandes en provenance de l'Europe du sud ou de l'est. Les souhaits français de formations franco-suisse n'ont pas rencontré d'écho, eu égard à la facilité de recrutement par les entreprises helvétiques. La réalité dépasse ainsi les volontés de coopération.

Mais le fait que la fusion des trois anciennes régions provoque une coopération entre les trois Länder démontre l'importance de cette nouvelle donne et des opportunités qu'elle

ouvre, par exemple dans le domaine de la recherche-innovation. Des appuis nationaux et la liberté pour travailler seront indispensables.

Le succès de la coopération transfrontalière repose sur des rapports de force que doit jouer chaque partie. Ainsi, pour **Jean ROTTNER**, les universités et les grandes écoles sont des bases de relation très fortes et la capacité exportatrice de la Région est un levier important.

Dans un contexte où la situation économique pénalise la partie française, il s'agit d'abandonner pudeur et modestie pour engager une réflexion à 360 degrés, autant avec nos voisins nationaux qu'étrangers, pour multiplier les partenariats économiques et culturels, s'engager dans des stratégies transfrontalières opérationnelles, se permettre un marketing territorial ambitieux : une agence de développement économique transfrontalière, des ambassadeurs avec des chargés d'affaires dans les pays voisins, une place financière entre Paris et Francfort... Le Grand Est ne ressort pas de la cartographie des dépôts de brevets, entre les mastodontes européens que sont l'Île-de-France, le Bade-Wurtemberg, la Bavière et Hambourg, mais il a tout à gagner avec sa position dans les corridors européens, qui invitent à des mises en réseau avec Paris, Lyon, Marseille... La FNAU pourra contribuer à ces regards à 360 degrés, notamment par une production cartographique qui ouvre les perspectives au-delà des limites administratives.



Philippe RICHERT

Président de la Région Grand Est,
Président de l'Association des
Régions de France





Jean ROTTNER

Maire de Mulhouse,
Vice-président de la région Grand Est
chargé de la compétitivité des territoires
et du numérique,
Président de la FNAU



Jean-Christophe BAUDOIN

Directeur des stratégies territoriales
au Commissariat général à l'égalité
des territoires



Anne SANDER
Députée européenne

L'alliance des territoires, du point de vue transfrontalier, demande selon **Jean-Christophe BAUDOIN** de penser l'articulation des territoires, que ce soit des métropoles ou du rural. L'interdépendance des territoires dépasse les frontières et les espaces transfrontaliers doivent être conçus comme des espaces de co-développement. La réforme territoriale et le changement d'échelle ont un impact pour repenser la stratégie transfrontalière, avec la notion de réseau de réseaux. Les acteurs sont incités à travailler ensemble, notamment au travers de l'élaboration des SRADDET¹ et SRDEII², le premier devant inclure une dimension transfrontalière. L'État affirmera sa présence pour aider les territoires et les régions à éviter les obstacles qui heurtent la coopération transfrontalière.

1. Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.
2. Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation.

Anne SANDER constate que la greffe des espaces européens n'a pas toujours pris, comme le démontrent le Brexit ou les votations helvétiques. Les députés sont conscients de l'impact de la législation européenne sur les territoires transfrontaliers. Pour les prochains financements européens, l'enjeu est de maintenir, voire d'augmenter les crédits Interreg³ et de simplifier les procédures. L'observation cartographique est une piste intéressante. Sans attendre une harmonisation fiscale ou sociale, objectif fort lointain, les obstacles à la coopération observés, d'ordre administratif, légal, linguistique, conduisent à identifier trois relais d'action : l'efficacité des financements, l'amélioration du cadre législatif, le développement d'instances de dialogue. Le Brexit va conduire à replacer le centre de gravité de l'Union européenne dans son cœur historique, notamment en termes de décisions. La région Grand Est a un rôle à jouer et de nombreuses opportunités à saisir.

3. Programmes permettant de financer des projets communs et transfrontaliers, grâce au soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER).



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons**, Directrice générale de l'ADEUS
Équipe projet : **Cathie Allmendinger**, **David Marx**, (chefs de projet), **Sylvie Blaison**,
Fabienne Comessie, **Emmanuel Duguet**, **Christel Estragnat**, **Jean Isenmann**,
Estelle Meyer, **Sophie Monnin**, **Pierre Reibel**, **Maryline Roussette**, **Janine Ruf**
Avec la participation de : **Olivier Denert**, MOT, et **Bernadette Guillon-Benoîte**, ALGOÉ
PTP 2016 - N° projet : **1.5.2.2** - Photos : **Jean Isenmann**
Mise en page : **Sophie Monnin**
© ADEUS - Août 2017 - N° Issn : 2112-4167
Les publications et les actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de
l'ADEUS www.adeus.org